



# Procès Verbal

## du Conseil Municipal du 14 janvier 2026 en mairie

Le 14 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Maire, le conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni.

**Étaient Présents :** Monsieur CHERBLANC Jean-Bernard, Madame ER.RAFIQI Magali, Monsieur BASTION Jean-Luc, Monsieur BURLET Christophe, Madame LEFLON Dominique, Monsieur MICHEL Sébastien, Monsieur EUGENE François, Monsieur BADOIL Daniel, Madame CHENAILLES Sandrine, Madame CABAUSSEL Virginie, Mme MABON Céline.

**Étaient absents excusés :** Monsieur JASNOWSKI Renaud (pouvoir), Monsieur VATTLET Thierry (pouvoir)

**Étaient absentes :** Madame LOMBARDO Carine, Madame CHEMARIN Maria.

**QUORUM :** la majorité sera à 8 membres présents

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10/12/2025
- Délibération : Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement exercice 2026
- Délibération : DM n°1
- Délibération : Engagement de la réalisation des travaux et acceptation de la subvention provenant du produit 2024 des amendes de police relative à la sécurisation de la traversée du Bourg.
- Rapport des commissions
- Questions diverses



Le compte rendu de la réunion du 10/12/2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### DELIBERATIONS

→ Objet : OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2026

La collectivité va voter le budget primitif 2026 dans les mois prochains.

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des

crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGTC).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.

Le seuil de 25% se calcule donc en tenant compte de la masse des crédits d'investissement de N-1 pour des opérations réelles, hors chapitre 16 et Reste à réaliser sans vérifier le seuil chapitre par chapitre mais globalement.

Soit une masse de 421 882.10€

Au maximum, la délibération spéciale de l'article 1612-1 CGCT peut donc ouvrir des crédits à hauteur de  $421\ 882.10 \times 25\% = 105\ 470.525\text{€}$

Sur cette base, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2026 des crédits suivants :

<b>CHAPITRE OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT EN 2026 EN €</b>	
20	
Article 202	3 000€
Article 203	3 000€
21	
Article 2111	3 000€
Article 2116	5 000€
Article 2135	4 000€
Article 2138	15 000€
Article 2151	10 000€
Article 2152	4 000€
Article 2156	3 000€
Article 2157	5 000€
Article 2181	2 000€
Article 2183	3 000€
Article 2184	2 000€
Article 2188	10 000€
23	
Article 231	33 470.525€
TOTAL	
105 470.525€	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2026 présentés ci-dessus par Monsieur le Maire.

→ Objet : Décisions modificatives n°1

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, pour la bonne exécution des opérations comptables et la conformité des écritures budgétaires, il y a lieu d'approuver les modifications suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses :</b>	
Compte : 673 Chapitre 67	+ 11 775 €
<b>Recettes :</b>	
Compte : 731	+ 11 775 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver les modifications telles qu'énoncées ci-dessus.

→ **OBJET : ENGAGEMENT DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX ET ACCEPTATION DE LA SUBVENTION PROVENANT DU PRODUIT 2024 DES AMENDES DE POLICE RELATIVE À LA SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un dossier avait été déposé en mai 2025 pour solliciter une subvention au titre de la répartition 2025 du produit 2024 des amendes de police pour la sécurisation de la traversée du Bourg.

Le conseil départemental du Rhône, a alloué une subvention de :

- 23 000 € lors de sa Séance publique du 14 octobre 2025 pour les travaux énoncés ci-dessus, qu'il y a lieu d'accepter.

Après examen, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**ACCEPTE** la subvention de 23 000 € au titre de la répartition 2025 du produit 2024 des amendes de police pour la sécurisation de la traversée du Bourg

**S'ENGAGE** à faire exécuter les travaux correspondants

## **RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **COMMISSION SCOLAIRE**

→ Une nouvelle activité durant le temps méridien sera prochainement proposée aux enfants du CE1 au CM2. Il s'agit d'un atelier de théâtre d'improvisations qui sera animé par Valérie ATIENZA. Dans les prochaines semaines une communication sera faite pour l'ouverture des inscriptions.

→ Le printemps des familles organisé par la CCPA proposera le jeudi 26 mars de 19h à 22h en partenariat avec la CPTS une soirée sur le thème « les enfants de 0 à 11 ans et les écrans ». Cette soirée se déroulera en salle des mariages sur inscription. Un flyer sera distribué prochainement.

## COMMISSION RH

→ Le contrat pour accroissement temporaire d'activité d'Anthony ROSELLO prend fin le mardi 20 janvier et ne sera pas renouvelé. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

→ POINT SUR LES ABSENCES DES AGENTS :  
A ce jour, nous avons 2 agents de la filière technique qui sont absents. Le choix a été fait de solliciter l'intervention de prestataires extérieurs pour pallier ces absences.

Le conseil remercie Sophie BESSEY, Véronique BASTION et Estelle ABRIAL qui pallient aux différentes absences, en s'adaptant aux changements de tâches qui leur sont demandées ainsi qu'en modifiant leur horaire de travail et de pause .... Merci à elles pour faciliter l'organisation du quotidien.

## COMMISSION SOCIALE

→ Un p'titemps : Rappel

Un p'titemps c'est pour tout le monde, les jeunes majeurs, les adultes, les seniors, les personnes âgées...

On a tous besoin d'un coup de main ponctuel un jour ou l'autre. Les bénévoles n'attendent que votre appel pour venir vous aider avec plaisir, alors n'hésitez pas.

**C'EST GRATUIT !  
APPELEZ LE : 04 87 34 07 39**

Un comité de pilotage aura lieu mercredi 28 janvier 2026 à COURZIEU en présence des maires des 5 communes concernées par ce dispositif.

## COMMISSION FLEURISSEMENT

### EMBELLISSEMENT-ENVIRONNEMENT

#### (F2E)

→ L'entreprise JACQUARD a réaménagé les deux massifs situés devant la mairie et à proximité du pressoir.

Les ganivelles ont été mises en place autour de ces espaces.

Des rosiers boules viennent embellir cet espace sur des tuteurs personnalisés en acier, réalisés par notre agent technique Mickael. Bravo et merci à lui !

## RAPPEL :

La commune donne ses anciennes jardinières béton.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie ou l'adjoint à la voirie.

→ OPÉRATION MAYA 3 :

La nouvelle campagne de piégeage de printemps des reines fondatrices du frelon asiatique va s'organiser rapidement.

Monsieur Jean-Louis Peylachon va également mettre en place de nouveaux essais dans le rucher pédagogique de la commune. Merci à lui, nous avons hâte de le retrouver ainsi que Monsieur Didier Cousin pour la présentation de la nouvelle campagne de piégeage.

## COMMISSION BIBLIOTHEQUE

→ A vos agendas : le samedi 21 février de 17h à 19h pendant les vacances de février, la bibliothèque proposera une animation ludique "le bal des fantômes ». Le jeu se déroule autour de défis amusants, il est proposé en 2 versions : 3 à 6 ans et/ou 7 à 12 ans.

Plus de détails dans les semaines à venir.

## COMMISSION TOURISME

### ET PATRIMOINE

→ A retenir dans vos agendas ! un projet d'événement musico sportif : Le « Loop' s Traill « RAMENE TA FRAISE » + Fête de la Musique » qui se déroulera le samedi 20 juin à partir de 19h en partenariat avec Le Comptoir du Village. Cet événement original combinera une épreuve de course à pied en solo ou en relais sur un parcours en boucle dans et autour du bourg avec le ramassage de fraises en cours de parcours !!!! Un parcours pour enfants sera proposé ! Le tout se déroulera au milieu des animations musicales de la fête de la musique pour une ambiance festive et conviviale. Une belle fête en perspective !

Des informations plus précises seront communiquées prochainement

→ City Stade :

Des devis comparatifs pour réparer les sols souples qui se décollent ont été réalisés par différents prestataires. L'arbitrage sera fait lors du vote du budget.

→ Chronospédia : Projet autour de l'ancienne horloge de l'école restaurée par Mr François SIMON FUSTIER. Mr PROTASOV de l'université de GRENOBLE viendra prochainement finaliser la mise en route de notre vitrine holographique.

## COMMISSION TRANSPORT

Le CCAS, organisme d'intérêt général à caractère social, va très prochainement lancer une campagne de mécénat social pour soutenir ses activités. La mobilité locale notamment, en est un point important, avec le projet d'achat d'un mini bus électrique en remplacement de notre Baladeuse qui arrive en fin de vie... bien d'autres projets encore sont envisagés...

## COMMISSION VOIRIE

→ Travaux en cours :

- Les guirlandes et le sapin ont été enlevés dans le village.

- A la fin des festivités, les sapins sont collectés sur le parking des sports au-dessus de la salle polyvalente pour un recyclage.

Le salage et le déneigement des chaussées à la suite des chutes de neige et du verglas ont bien occupé nos agents ainsi que ceux du SIVOM de la Giraudière. Nous les remercions pour leur présence les nuits et les week-ends.

- Des apports de sel dans les tonneaux ont eu lieu au fur et à mesure de leur utilisation

- Les travaux de curage des fossés ont démarré

- Le nettoyage des traverses de chemin a aussi débuté avec un prestataire

- Un passage de la balayeuse est prévu dans les prochains jours pour l'entretien du village

## COMMISSION URBANISME

→ Projet Croix Rousse :

Les permis d'aménager PA n°1 et PA n°2 ont été acceptés !

C'est une excellente nouvelle, attendue depuis longtemps et qui marque une réelle avancée sur ce projet de longue haleine.

Celui-ci peut donc poursuivre son avancée.

La procédure de modification du PLU pour autoriser certains changements de destination a été lancée avec l'aide du cabinet Latitude.

## COMMISSION BATIMENT

→ Salle Polyvalente :

La salle polyvalente est désormais conforme à la réglementation, et nous sommes dans l'attente de la réception du document officiel lors de la prochaine commission sécurité en février. Par ailleurs, il a été constaté que le crépi d'un pan de mur de la Salle Polyvalente s'effrite. Une démarche est en cours.

→ Le Comptoir du Village :

La structure en ossature bois est en cours de pose.

Le bas de la cour de l'École élémentaire est interdit temporairement pour une mise en sécurité des enfants lors des grutages de charpentes.

Le choix du carrelage sera décidé par l'équipe du Comptoir du Village.

→ Salle Louis Besson :

Le chauffage de la salle a subi plusieurs pannes successives et est à présent réparé.

Un défaut de conception engendre des pannes récurrentes lors de grands froids, des travaux seront donc à prévoir.

Un courrier des membres du club des vallons fleuris a été adressé au conseil municipal afin de se plaindre de la panne de chauffage un jeudi lors de la tenue de leur rencontre hebdomadaire. Le chauffage avait été réparé en début de semaine et a fonctionné normalement jusqu'au jeudi matin avant de retomber en panne en cours de matinée.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée.

## COMMISSION COMMUNICATION

→ Barnum de la Région :

Dans le cadre du dispositif de cession de barnums à titre gratuit aux communes et sous réserve que le bénéficiaire remplisse ses engagements, la Région AuRA a attribué gratuitement à la commune de Courzieu un barnum 3x3m et ses accessoires. Nous la remercions pour ce geste très utile.

La commune le mettra gratuitement à disposition des associations communales.

→ Prestataire Infographie :

Le mandat se terminant, le contrat annuel avec notre prestataire qui met en pages toutes les

communications écrites sera reconduit pour 3 mois. La nouvelle équipe municipale décidera de la suite à donner en fonction des projets.

## **DELEGATIONS EXTERIEURES**

### → SYDER :

Un rendez-vous est pris pour le mercredi 28 janvier avec le nouveau chargé d'affaire qui s'occupe de notre commune pour faire le point sur plusieurs projets au sujet de l'éclairage public.

### → SIPAG :

Les professionnelles du SIPAG proposent une rencontre mardi 27 janvier 2026 à 14h00 dans la salle des Mariages en Mairie de Courzieu.

L'assistante sociale et la psychologue du SIPAG viendront échanger autour du fonctionnement du SIPAG, du repérage des fragilités chez la personne âgée, de l'intérêt d'une prise en charge préventive des proches aidants...

Réunion gratuite sur inscription auprès de la Mairie

### → SIVOS (Collège de Ste Foy l'Argentière) :

La prochaine réunion du Comité Syndical du SIVOS aura lieu le lundi 2 mars 2026 à 18h en Mairie de Sainte Foy l'Argentière.

### → SEMONS L'AVENIR :

N'oubliez pas la rencontre avec les agriculteurs tant attendue, « SEMONS L'AVENIR », qui aura lieu ce vendredi 23 janvier 2026 à 19h00 en Salle Louis BESSON

Nous vous attendons nombreux pour échanger avec ceux qui nous nourrissent !

Une dégustation de produits locaux à l'issue de la rencontre vous sera offerte !

Fin de séance à 22h30

**Prochain conseil Municipal :**  
le mercredi 04 Février 2026 à 20h00

*Le Maire*  
*Jean-Bernard CHERBLANC*

*Secrétaire de séance*